



FEHC2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Devenir des professionnels spécialisés en expertise comptable et en fiscalité ayant une approche transversale et actuelle des métiers de la gestion, tel est le défi que le diplômé du Master en Sciences de gestion, spécialisation fiscalité et expertise comptable, se prépare à relever.

Le master en sciences de gestion, spécialisation fiscalité et expertise comptable, organisé à horaire décalé est un programme qui développe prioritairement des compétences et expertises nécessaires pour rejoindre l'Institut des Experts Comptables (IEC). Au terme de ce programme, le diplômé aura également développé les compétences transversales et les savoir-faire qui lui permettront de maîtriser les enjeux complexes et variés que rencontrent les organisations privées ou publiques. Conçu pour un public d'étudiants adultes engagés dans la vie professionnelle, ce programme intègre les acquis de l'expérience de ces étudiants, par la mise en place d'une pédagogie adaptée.

Au terme de ce programme, le diplômé sera:

Responsable:

Il est capable de mettre en oeuvre des pratiques de management socialement responsables dans des organisations publiques ou privées.

Un professionnel:

- Il aura développé une compétence approfondie en expertise comptable et en fiscalité ;
- Il aura intégré les enjeux de la digitalisation s'opérant dans son métier ;
- Il aura intégré les théories et concepts du management pour une utilisation efficace et maîtrisée dans un univers professionnel;
- Il est capable de situer les organisations dans leur contexte socio-économique et institutionnel, pour comprendre les interdépendances entre organisation et environnement et les traduire dans les décisions de gestion ;
- Il est capable de traiter une large variété de problèmes de management en tenant compte d'environnements économiques, sociaux et politiques divers.

Conscient de la responsabilité propre à sa profession, le diplômé aura intégré une attitude d'acteur critique, capable de prendre des décisions dans des environnements organisationnels, en plaçant **les valeurs éthiques et de gestion socialement responsable** au coeur de ses préoccupations. Il aura intégré une logique de développement continu qui lui permettra d'être un professionnel faisant preuve de polyvalence, capable de s'adapter et d'évoluer positivement dans son environnement.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Préambule

Le profil de sortie du diplômé en Master en Sciences de gestion, spécialisation fiscalité et expertise comptable est défini par le référentiel de compétences de la LSM avec pour spécificités:

- un bagage disciplinaire centré sur une formation en gestion avec une approche transversale des fonctions de la gestion.
- une priorité donnée aux compétences suivantes :
 - Agir en acteur socialement responsable
 - Maîtriser des savoirs
 - Agir dans un rôle d'interface, en interaction avec son expérience professionnelle
- la maîtrise de savoirs hautement spécialisés dans le domaine de l'expertise comptable et de la fiscalité, prolongée par le choix d'un mémoire dans une de ces deux disciplines.

1. Agir en acteur socialement responsable

Agir en tant qu'acteur réflexif, conscient de ses responsabilités, plaçant les valeurs éthiques et humanistes au centre des perspectives.

1.1 Faire preuve d'indépendance intellectuelle dans le raisonnement, porter un regard critique et réflexif sur les savoirs (académiques et de sens commun) et pratiques managériales en tenant compte de leur contexte d'émergence et de leurs finalités.

1.2 Décider et agir en intégrant des valeurs éthiques, humanistes, d'intégrité, de respect des lois et des conventions, de solidarité citoyenne, de développement durable.

1.3 Décider et agir de manière responsable en prenant en considération les répercussions économiques, sociales et environnementales à court, moyen et long terme, et parfois antinomiques, de ses décisions et de ses actes pour les différentes parties prenantes.

2. Maîtriser des savoirs spécialisés

Maîtriser de manière active et intégrée un corpus de savoirs spécialisés et pluridisciplinaires (connaissances, méthodes, modèles, cadres conceptuels) indispensables pour agir avec expertise dans les différents domaines du management, dans une vision fonctionnelle et en interaction avec son expérience professionnelle.

2.1 Maîtriser un socle de savoirs dans chacun des domaines du management.

2.2 Maîtriser des savoirs hautement spécialisés dans le domaine de l'expertise comptable et de la fiscalité : connaissances et méthodes pointues et récentes, issues de la recherche scientifique.

2.3 Articuler des savoirs issus du management avec d'une part, des savoirs issus d'autres domaines scientifiques et d'autre part, la pratique professionnelle.

2.4 Activer et appliquer ces savoirs à bon escient face à un problème concret.

3. Appliquer une démarche scientifique

Analyser et résoudre des problèmes et des situations pluridisciplinaires concrets et complexes de management selon une approche scientifique et systémique.

- 3.1 Mener un raisonnement analytique clair et structuré en appliquant et, en adaptant si nécessaire, des cadres conceptuels et des modèles scientifiquement fondés pour décrire et analyser un problème concret.
- 3.2 Collecter, sélectionner et analyser les informations pertinentes selon des méthodes rigoureuses et appropriées.
- 3.3 Penser le problème selon une approche systémique et globale : percevoir les différents éléments de la situation, leurs interactions dans une approche dynamique, les relier à leur pratique professionnelle.
- 3.4 Synthétiser avec discernement les éléments essentiels de la situation, faire preuve de recul critique afin de poser un diagnostic et de dégager des conclusions pragmatiques.
- 3.5 Dégager, sur base de l'analyse et du diagnostic, des solutions implémentables en contexte et identifier des priorités d'action.

4. Innover et entreprendre

Faire évoluer positivement son activité, innover, entreprendre et pouvoir conduire le changement dans un cadre professionnel.

- 4.1 Identifier des opportunités de nouveautés et faire preuve de créativité dans la proposition d'idées originales et utiles, dans un objectif de progrès et d'amélioration, face à des situations qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles, en rupture avec des modes de pensée et d'actions usuels dans le métier.
- 4.2 Entreprendre, développer et concrétiser ses idées en un nouveau produit, service, processus ou mode d'organisation en estimant les risques et en étant pragmatique.
- 4.3 S'intégrer et collaborer activement à une dynamique collective de changement.
- 4.4 Réfléchir et faire évoluer positivement les contenus, les processus et les finalités des pratiques professionnelles.

5. Agir dans un rôle d'interface, en interaction avec son expérience professionnelle

Comprendre le fonctionnement d'une entreprise, y discerner les enjeux majeurs et agir dans un rôle d'interface, en interaction avec son expérience professionnelle

- 5.1 Comprendre le fonctionnement interne d'une entreprise : développer une approche globale et intégrée des logiques à l'oeuvre dans le fonctionnement d'une organisation.
- 5.2 Situer et comprendre ce fonctionnement dans son contexte socio-économique et discerner les enjeux stratégiques des problèmes et décisions opérationnels.
- 5.3 Comprendre et positionner son rôle personnel et son champ d'action dans le cadre de son activité professionnelle, et pouvoir assurer un rôle d'interface avec les différentes parties prenantes internes et externes.

6. Travailler en équipe et en exercer le leadership

S'intégrer et collaborer au sein d'une équipe et exercer un leadership éclairé dans la gestion de ses collaborateurs.

- 6.1 Travailler en équipe: s'intégrer et être capable de collaborer au sein d'une équipe. Etre ouvert et prendre en considération les différents points de vue et modes de pensée, gérer constructivement les divergences et conflits, assumer la diversité.
- 6.2 Exercer un leadership éclairé : fédérer, motiver les différents acteurs et membres d'une équipe, identifier, mobiliser et développer leurs compétences et talents, les guider pour coopérer à la réalisation d'un objectif commun, en s'adaptant aux contraintes de temps et à un contexte en constante évolution.

7. Intégrer une approche managériale

Intégrer une approche managériale dans toute activité, métier ou projet.

- 7.1 Intégrer les dimensions de la gestion (finance, contrôle, logistique, ressources humaines, marketing, stratégie) dans son activité, métier ou projet.
- 7.2 Définir clairement les objectifs de l'activité en y associant des indicateurs de performances.
- 7.3 Intégrer une approche managériale et rigoureuse dans tout pilotage de projet ou prise de décision.
- 7.4 Prendre et assumer des décisions en contexte d'incertitude, anticiper et être proactif, faire preuve de discernement et de capacité de jugement pour prendre des décisions rapides en tenant compte de facteurs multiples et incertains.

8. Communiquer

Communiquer, dialoguer efficacement et convaincre ses interlocuteurs.

- 8.1 Exprimer un message de façon claire et structurée, tant à l'oral qu'à l'écrit, en s'adaptant au public visé et en respectant les standards de communication spécifiques au contexte.
- 8.2 Interagir et dialoguer de façon efficace et respectueuse avec des interlocuteurs variés (supérieurs, pairs, collaborateurs, clients, ...) en situation professionnelle, de face-à-face et de groupe en mobilisant la communication verbale et non verbale : faire preuve de capacités d'écoute, d'empathie, d'assertivité, de critiques constructives.
- 8.3 Convaincre et négocier : comprendre les besoins et points de vue de(s) l'interlocuteur(s), faire valoir ses arguments de façon adaptée, pertinente et convaincante, être capable de dégager des points d'accord, y compris en situation conflictuelle.

9. Se développer

Se connaître et être autonome, pouvoir rapidement s'adapter à de nouveaux contextes et y évoluer positivement.

- 9.1 Gérer de façon autonome son travail (self-management) : définir ses priorités, anticiper et planifier l'ensemble des activités de son travail dans le temps, faire preuve de rigueur et de structuration dans son travail, y compris dans un contexte changeant et incertain (faire face aux aléas et aux situations d'urgence).
- 9.2 Se connaître et se maîtriser (self-awareness and self-control) : avoir conscience et gérer ses propres sentiments et émotions, exercer un recul critique sur ses propres productions et actions pour reconnaître ses forces et ses faiblesses, composer avec ses forces et ses faiblesses pour avoir une attitude professionnelle.
- 9.3 Se développer (self-motivation) : faire évoluer son projet professionnel en phase avec ses propres valeurs et aspirations, garder confiance en soi et gérer sa motivation dans la concrétisation de ce projet, persévérer dans des situations difficiles.
- 9.4 Apprendre rapidement et de manière autonome (lifelong self-learning) : développer rapidement et de manière autonome de nouvelles connaissances et compétences indispensables pour évoluer dans son environnement professionnel, apprendre de ses réussites et de ses erreurs dans une logique de développement continu.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le master 120 en sciences de gestion, spécialisation et expertise comptable (horaire décalé) est composé des éléments suivants :

1. **Un tronc commun** incluant, entre autres, le mémoire (20 crédits) et un séminaire d'accompagnement au mémoire (5 crédits)
2. **Une finalité spécialisée de 30 crédits**, centrée sur l'approfondissement de trois disciplines distinctives des sciences de gestion : fiscalité, expertise comptable et gestion
3. Une sensibilisation aux **enjeux du développement durable et de la transition** sous la forme de la participation à un MOOC (5 crédits)

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter par le Jury, en début de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

FEHC2M Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Gestion

○ MGEHD2120	Responsabilité sociétale des entreprises <i>Pour des raisons logistiques, cette unité d'enseignement est donnée sur le site de Mons.</i>	Caroline Demeyere	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	
○ MGEHC2133	Compétences managériales <i>Pour des raisons logistiques, cette unité d'enseignement est donnée sur le site de Mons.</i>	Harmony Glinne-Demaret	FR [q1] [15h+15h] [5 Crédits] 🌐	X	
○ MGEHD2140	Strategic Marketing <i>Pour des raisons logistiques, cette unité d'enseignement est donnée sur le site de Mons.</i>	Caroline Ducarroz	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	
○ MGEHC2110	Contrôle de gestion	Annick Telle	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	
○ MGEHD2150	Enjeux du développement durable et de la transition <i>Unité d'enseignement basée sur un MOOC (Massive Open Online course)</i>	Valérie Swaen (coord.)	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	
○ MGEHC2142	Management de la PME	Karl Colin Amélie Wullaume	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	

o Expertise comptable

○ MGEHC2161	Digitalisation et expertise comptable	Romain Sohet	FR [q1] [15h+15h] [6 Crédits] 🌐		X
-------------	---------------------------------------	--------------	---------------------------------	--	---

o Mémoire

○ MGEHC2125	Séminaire de méthodes de recherche en fiscalité et expertise comptable	Marie Lamensch	FR [q2] [7.5h+7.5h] [2 Crédits] 🌐	X	
○ MGEHC2155	Séminaire d'accompagnement du mémoire 🟡	Emanuele Ceci Marie Lamensch	FR [q1+q2] [15h+15h] [5 Crédits] 🌐		X
○ MGEHD2212	Mémoire		FR [q1+q2] [] [20 Crédits] 🌐		X

Finalité spécialisée [30.0]

● Obligatoire

✘ Au choix

△

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

MGEHC2155 "Séminaire d'accompagnement du mémoire" a comme prérequis MGEHC2125

- MGEHC2125 - Séminaire de méthodes de recherche en fiscalité et expertise comptable

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

FEHC2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à

Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique

Bachelor in de (toegepaste) economische wetenschappen Bachelor in de ingenieurwetenschappen	Programme répondant aux conditions générales d'accès	Accès direct
------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------	--------------

Bacheliers étrangers

Tout bachelier en sciences économiques et de gestion ou équivalent d'universités reconnues	Répondre aux conditions générales et spécifiques d'accès .	Accès sur dossier
--------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Diplômes	Accès	Remarques
----------	-------	-----------

PÉDAGOGIE

Ce programme spécifiquement conçu pour des personnes qui travaillent, alterne exposés théoriques et études de cas afin de permettre la compréhension concrète des problématiques de gestion.

Le programme attire un public de formation et d'horizons professionnels très variés. Les **confrontations de pratiques** et de points de vue divers, tant entre étudiants et professeurs, qu'entre étudiants entre eux, offrent un enrichissement de la perspective des étudiants sur les différents domaines de la gestion.

Les étudiants sont invités, dans différents **travaux individuels ou de groupe**, à porter un regard réflexif sur leur pratique professionnelle ou à étudier et résoudre des problèmes de gestion en lien avec leur domaine professionnel.

Ce programme bénéficie d'un corps professoral principalement composé de praticiens expérimentés et privilégie donc une approche pédagogique basée sur les études de cas, les séminaires et les travaux pratiques.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Des **examens écrits et oraux** visent à contrôler le niveau d'acquisition et de maîtrise des concepts, théories, données de base et

Responsable académique du programme: [Natacha Gilson](#)

Autre(s) responsable(s) académique(s) du programme

- [Marie Lamensch](#)
- [Ingrid Poncin](#)

Jury

- Président de jury: [Patrick Scarmure](#)
- Secrétaire de jury: [Caroline Ducarroz](#)

Personne(s) de contact

- Informations pour les futurs étudiants (Nicolas Hurtado de Jesus - tél. +32 (0)65 323 327): info-mons@uclouvain.be
- Chargée de gestion enseignement: [Magaly Duquesne](#)
- Vice-Doyenne LSM Mons: [Ingrid Poncin](#)
- Adresse exclusive en cas de demande de dérogation pour NON-FINANCABILITE: safi@uclouvain.be